

A&D
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 €
Siège social : 14 PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA
91000 EVRY
RCS EVRY B 921 942 546

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU
30 juin 2026

Madame, Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

Activité au cours de l'exercice 2025 :

Au cours de cet exercice social, la société a réalisé un chiffre d'affaires net de 502.992 euros.
Nos produits d'exploitation s'élèvent à 503.150 euros.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 476.890 euros.

Compte tenu de la structure de notre activité, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Achats de matières premières et approvisionnements	92.408 euros
- Autres achats et charges externes	346.078 euros
- Impôts et taxes	1.101 euros
- Salaires et traitements	15.343 euros
- Charges sociales	4.796 euros
- Dotation amortissements	<u>16.504 euros</u>
Total	476.890 euros

En conséquence, le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 26.260 euros.

Après déduction des pertes financières de 2.429 euros, ainsi que les déductions d'une perte exceptionnel et de l'impôt sur les bénéfices de 3.658 euros, l'exercice clos au 31 décembre 2025 se solde par un bénéfice de 20.154 euros.

Résultat et affectation de résultat :

L'exercice clos le 31 décembre 2025 fait ressortir un bénéfice de 20.154 euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Affectation à la réserve légale :	0 euros
- Affectation au poste report à nouveau :	<u>20.154 euros</u>
Total distribué :	20.154 euros

Conventions réglementées :

Nous vous informons qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'a été conclue sur l'exercice.

M Yannick DA SILVA

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke, positioned below the printed name.

A&D
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 €
Siège social : 14 PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA
91000 EVRY
RCS EVRY B 921 942 546

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2026

Première résolution :

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels dudit exercice, lesquels font apparaître un bénéfice de 17.659 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance pour l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution :

L'exercice clos le 31 décembre 2025 fait ressortir un bénéfice de 20.154 euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Affectation à la réserve légale :	0 euros
- Affectation au poste report à nouveau :	<u>20.154 euros</u>
Total distribué :	20.154 euros

Le nouveau solde du report à nouveau sera de 66.350 euros

Troisième résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend note qu'aucune convention réglementée de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, n'a été conclue sur l'exercice.

Quatrième Résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités.

A&D
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5.000 €
Siège social : 14 PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA
91000 EVRY
RCS EVRY B 921 942 546

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le trente-juin,
A dix-sept heures,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée A&D se sont réunis, au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

Etaient présents :

- Monsieur Yannick DA SILVA, titulaire de50 parts,
- Madame Maddly MASPATAUD, titulaire de 50 parts,
- Total des parts 100 parts

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

M Yannick DA SILVA préside la séance en sa qualité de gérant de la société.

Le Président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social, et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la copie des lettres de convocations,
- le rapport de gestion,
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- le rapport spécial sur les conventions réglementées,
- le texte de projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant un délai de quinze jours précédant l'assemblée, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion et quitus à la gérance
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et affectation du résultat,
- rapport spécial sur les conventions réglementées,
- pouvoirs à donner.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Première résolution :

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels dudit exercice, lesquels font apparaître un bénéfice de 17.659 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance pour l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 20.154 euros de la manière suivante :

- | | |
|---|---------------------|
| - Affectation à la réserve légale : | 0 euros |
| - Affectation au poste report à nouveau : | <u>20.154 euros</u> |

Total distribué :	20.154 euros
-------------------	--------------

Le nouveau solde du report à nouveau s'élèvera à 66.350 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend note qu'aucune convention réglementée de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, n'a été conclue sur l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités.

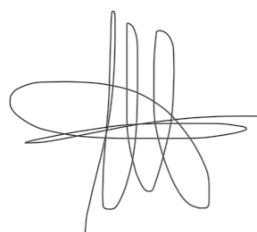
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par chacun des associés après lecture.

M. Yannick DA SILVA

Mme. Maddly MASPATAUD



RAPPORT SPECIAL
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Présenté à l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2026

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du code de commerce, nous vous présentons le rapport sur les conventions réglementées qui se sont déroulées sur l'exercice 2025, entre la société A&D et l'un de ses associés, directement ou indirectement.

Aucune convention relevant de l'article L.223-19 du code de commerce n'a été conclue sur l'exercice.

A&D
14 PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA
91000 EVRY
RCS EVRY B 921 942 546

Greffe du Tribunal de commerce d'EVRY
1 rue de la Patinoire
91000 EVRY

EVRY, le 30 juin 2026

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, aux fins de dépôt au greffe, un dossier en un seul exemplaire, concernant la société SARL A&D, à savoir :

- Les comptes annuels certifiés conforme à l'original pour l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Le rapport de gestion présenté aux assemblées d'approbation des comptes paraphé et signé,
- La proposition d'affectation du résultat soumise aux assemblées et la résolution votée.
- Le rapport du commissaire aux comptes

Vous trouverez également un chèque de 44.63 euros correspondants aux coûts de ce dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos salutations distinguées.

La Gérance



Plaquette juridique

Exercice clos le 31/12/2025

A & D AGENCEMENT ET DECORATION

14 PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA
91000 EVRY

conforme à l'originale le 3

Bilan - Actif

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Valeurs au 31/12/2025			Valeurs au 31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 513	1 994	1 518	2 457
Autres immobilisations corporelles	97 296	25 515	71 781	58 044
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1) :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 000		3 000	3 000
Total de l'actif immobilisé (III)	103 808	27 509	76 299	63 501
<i>(1) Dont à moins d'un an</i>				
Stock et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de productions				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 027		7 027	
Créances (2) :				
Créances clients et comptes rattachés	88 124		88 124	45 741
Autres créances	59 376		59 376	7 760
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	36 420		36 420	71 242
Total de l'actif circulant (IV)	190 946		190 946	124 743
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de remboursement des emprunts (VI)				
Écart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	294 755	27 509	267 246	188 244
<i>(2) Dont à moins d'un an</i>				

A & D AGENCEMENT ET DECORATION

Bilan - Passif

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF	Valeurs nettes au 31/12/2025	Valeurs nettes au 31/12/2024
Capital (dont versé : 0)	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	500	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	46 196	29 037
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	20 154	17 659
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	71 849	51 696
Montants des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I) bis		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42 135	54 849
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 978	34 245
Dettes fiscales et sociales	89 480	11 116
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	-2 097	-1 561
Produits constatés d'avance	37 900	37 900
Total des dettes (1) (III)	195 396	136 549
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	267 246	188 244
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commande)		
(2) Dont emprunts participatifs		

A & D AGENCEMENT ET DECORATION

Compte de Résultat

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits d'exploitation :		
Ventes de Marchandises		
Production vendue	502 992	541 673
Montant net du chiffre d'affaires	502 992	541 673
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	158	107
Total des produits d'exploitation (I)	503 150	541 779
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	92 408	74 033
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	346 078	416 475
Impôts, taxes et versements assimilés	1 101	500
Salaires	15 343	12 108
Cotisations sociales	4 796	4 351
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 504	10 415
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	660	14
Total des charges d'exploitation (II)	476 890	517 896
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		

A & D AGENCEMENT ET DECORATION

Compte de Résultat

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	26 260	23 884
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation ⁽²⁾		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾		60
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)		60
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾	2 429	3 042
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	2 429	3 042
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-2 429	-2 982
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	23 831	20 902
Produits exceptionnels (VII)		0
Charges exceptionnelles (VIII)		46
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		-45
Participation des salariés aux résultats (IX)	20	74
Impôts sur les bénéfices (X)	3 658	3 124
Total des produits (I+III+V+VII)	503 150	541 840
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	482 996	524 181
BENEFICE OU PERTE	20 154	17 659
(2) Dont produits concernant les entités liées :		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe comptable

Exercice clos le 31/12/2025

A & D AGENCEMENT ET DECORATION

14 PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA
91000 EVRY

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 267 246 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat de 20 154 Euros.

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Règles, principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après

- déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions de 20 à 50 ans,
- Agencements et aménagements de 10 à 15 ans,
- Installations techniques de 5 à 10 ans,
- Matériels et outillages de 2.5 à 10 ans,
- Matériel de transport de 2 à 5 ans,
- Matériel de bureau de 2 à 5 ans,
- Mobilier 5 à 10 ans.

Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Frais de Recherche et Développement

Sans objet.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est

constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée le cas échéant pour tenir compte de la valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

La valeur nette des stocks à la clôture de l'exercice est la suivante :

- Matières Premières : 0 €
- Autres Approvisionnements : 0 €
- Produits Finis : 0 €
- Marchandises : 0 €
- En-cours de Biens : 0 €
- En-cours de Services : 0 €

Créances & Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les charges et les produits en devises sont enregistrés au taux de conversion à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan au taux de conversion au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Informations Complémentaires

Écarts de conversion Actif

- Exploitation : 0 €
- Financier : 0 €
- Exceptionnel : 0 €

Écarts de conversion Passif

- Exploitation : 0 €
- Financier : 0 €
- Exceptionnel : 0 €

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital Social	Nombre	Valeur Nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	50,00 €
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	100	50,00 €

Variation Capitaux Propres

Libellé	Solde à l'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations	Solde à la Clôture
Capital Social	5 000	0	0	5 000
Réserve légale	0	500	0	500
Autres réserves	0	0	0	0
Report à nouveau	29 037	17 159	0	46 196
Résultat de l'exercice	17 659	-17 659	0	0

Engagements Financiers donnés et reçus

Néant

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles

Néant

Engagement de Crédit-Bail

Néant

Engagement Retraite

Néant

Autres informations

Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Pas de salariés

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise A & D AGENCEMENT ET DECORATION – SIREN : 921942546										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	3 513	442		444		446	3 513		
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460	66 861	462	26 091	464		466	92 952		
Autres immobilisations corporelles		470	1 133	472	3 212	474		476	4 344		
Immobilisations financières		480	3 000	482		484		486	3 000		
TOTAL		490	74 506	492	29 303	494		496	103 808		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530	1 056	532	939	534		536	1 994		
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546			
Matériel de transport		550	9 865	552	14 140	554		556	24 006		
Autres immobilisations corporelles		560	84	562	1 425	564		566	1 509		
TOTAL		570	11 005	572	16 504	574		576	27 509		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%	0%			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19%				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise A & D AGENCEMENT ET DECORATION - SIREN : 921942546								Néant ☐			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A	NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires			600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%			601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées			610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges				620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations			630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours			640		642		644		646	
	Sur comptes clients			650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation			660		662		664		666	
TOTAL				680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
								Dotations		Reprises	
Fonds commercial								681		683	
Autres immobilisations incorporelles								700		705	
Terrains								710		715	
Constructions								720		725	
Installations techniques, matériel et outillage								730		735	
Installations générales agencements aménagements divers								740		745	
Matériel de transport								750		755	
Autres immobilisations corporelles								760		765	
TOTAL								770		775	
C	VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT										
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
TOTAL à reporter								780			
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent										982	0
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)										982 bis	0
Nombre d'opérations sur l'exercice										982 ter	
Déficits imputés										983	0
Déficits reportables										984	0
Déficits de l'exercice										860	
Total des déficits restant à reporter										870	
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327				
Montant de la TVA collectée										374	46 949
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	49 581
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	
IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS											
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social										690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social										691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)								692			
Revenu brut social (si le montant est positif)									693		

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | A & D AGENCEMENT ET DECORATION – SIREN : 921942546 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
ODPAIEDECEMBRE 2025	1
FNP KAWAYA ROGEIRIO	27 978